

LEGENDE

UA.a	Emplacement réservé
UA.b	ER 1
UB.a	Alignement
UB.b	Espace Bois Classe (EBC)
UB.c	Lisière de bois
UC.a	Site Urbain Constitué (SUC)
UC.b	Secteur archéologique
UC.c	Parimètre de 500 m autour des monuments historiques
UE	Monument classé à l'inventaire des monuments historiques : Eglise Saint Martin
UH.a	OPU renforcé (zones urbaines et à urbaniser d'US et d'AU)
UH.b	PPR de la Seine et de l'Oise dans les Yvelines approuvé par arrêté préfectoral n°97.084 du 30 juin 2007
UI	Zone concernée par le PPR se rapportant au plan des SLP relatives à la sécurité et à la sécurité publique
US.a	
US.b	
1AU1PP	
1AUZ	
1AUZ2	
2AU	
2AUI	
3AU	
A	
N	
N.c	
N.s	
NZ	


PLAN LOCAL D'URBANISME
P.L.U.
COMMUNE DE TRIEL-SUR-SEINE

 P.L.U. approuvé par Délibération du Conseil Municipal
 en date du 2 juillet 2013

PLAN DE ZONAGE
 Echelle 1/4000

